

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 16 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Anaïs MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Gilles COURGEY à Thomas BIETRY, Catherine CREPIN à Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER à Hamid HAMLIL, Robert NATALE à Sandrine LARCHER, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 septembre 2021	Le 9 septembre 2021	En exercice	50
		Présents	34
		Votants	39

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean RACINE est désigné.

2021-06-18 Budget Centre Aquatique-Décision Modificative n°1

Rapporteur : Thomas BIETRY

Il est proposé une décision modificative budgétaire dans le cadre du budget CENTRE AQUATIQUE 2021.

Pour nécessité de régularisation des comptes budgétaires, il est proposé :

- De créer le compte 657341 (Subvention de fonctionnement versées aux communes membres du GFP) au chapitre 65 et d'y transférer 1 875 € du compte 6288 (Autres services extérieurs) au chapitre 011 (Charges à caractère général). Cette opération est nécessaire dans le cadre de la participation de la CCST à la commune de Bretagne concernant l'apprentissage de la natation.

- Afin de régulariser une écriture de 2020 il est nécessaire de créer le compte 673 (Autres charges exceptionnelles) au chapitre 67 et d'y transférer 100 € du compte 6288 (Autres services extérieurs) au chapitre 011 (Charges à caractère général)

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire CENTRE AQUATIQUE (60006)	DM n°1 2021
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM N° 1 - COMPTE 673 + 657341

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6188 : Autres frais divers	1 975,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 975,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657341 : Communes membres du GFP	0,00 €	1 875,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 875,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 975,00 €	1 975,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative n°1 du budget Centre Aquatique 2021 ci-dessus.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Et publication ou notification le **VENDREDI 24 SEP. 2021**

Le Président,

